



Rechercher



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Actus Générales

Notis des Urgences CD920M

Contact



Accueil

Deux histoires courtes concernant les hôpitaux des Hauts de Seine





Dr X. Grapton



Docteur Antoine Louis Gustave Bécclère

Antoine Louis Gustave Bécclère (1856-1939) fut un pionnier de la radiologie et de la radiothérapie en France.

Quelques semaines après la publication de la découverte des rayons X par Röntgen (1895), A. Bécclère, immunologiste de formation, fait le premier dépistage radioscopique de la tuberculose pulmonaire sur l'une de ses assistantes.

Défenseur à l'échelon international de la radiologie, il organise en 1897 le premier cours en France de cette nouvelle discipline à l'Hôpital Tenon et en dirige l'enseignement.

Nommé chef de service, il quitte Tenon pour Saint Antoine où il crée le premier centre français de radiologie avec une unité clinique et une unité de recherche afin de mesurer l'intensité et la pénétration des radiations.

Membre de l'Académie de Médecine, il fonde en 1909 la Société de Radiologie Médicale de Paris. Il préside de 1929 à 1931 le Congrès international de Radiologie Médicale.



Atteint de radiodermite, il est amputé de plusieurs doigts et s'éteint en 1939.

Ses enfants, en sa mémoire, créeront une association « Centre A. Béclère » pour maintenir l'influence internationale imprimée par leur père de la radiologie.

L'Hôpital Antoine Béclère de Clamart ouvre ses portes en 1971 et étend sa compétence sur 14 communes des Hauts de Seine. Sa capacité est de 411 lits. Il est spécialisé dans l'hypertension artérielle, la procréation médicalement assistée, l'hépatologie, la maladie de Willebrand et les troubles du sommeil.

C'est dans cet établissement que naquit le premier « bébé éprouvette » de France, Amandine, le 24.02.1982 grâce aux équipes de J. Testard, R. Frydman et E. Papiernik. Dans notre pays depuis 40 ans, 400 000 bébés sont issus de la fécondation in vitro.

Cette technique fit cependant polémique en raison des risques de dérives éthiques qu'elle aurait pu générer. C'est ce qui incita dès 1983, le Président F. Mitterrand de mettre en place le CCNE (Comité Consultatif National d'Éthique) dont le but était d'ouvrir la réflexion à d'autres acteurs que les scientifiques et les médecins. Ainsi parmi les 45 membres que compte l'institution se côtoient des juristes, des philosophes et des représentants de la société civile. Première dans son genre à l'échelle médicale, l'instance est désormais l'un des piliers essentiels de la « bioéthique à la française ».

Les équipes de R. Frydman furent également à l'origine du premier « bébé médicament » ou « bébé double espoir » conçu à l'aide d'une sélection d'embryons avec double diagnostic préimplantatoire afin d'être indemne de la maladie génétique dont souffre un enfant de la fratrie et incompatible immunologiquement avec lui, lui permettant alors la guérison. C'est ainsi que naît Umut-Talha le 26.01.2011





Hôpital Louis Mourier - Colombes

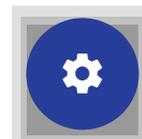
C'est également en 1971 que l'Hôpital Louis Mourier, implanté de l'autre côté du département, à Colombes, voit le jour avec une capacité de 500 lits. Il abrite une maternité, des services de gynécologie, médecine interne, hépatologie, oncologie, psychiatrie, pédiatrie et néonatalogie, chirurgie digestive, réanimation et un plateau d'imagerie performant avec en particulier une IRM ouverte.

Depuis 2010, un bâtiment est affecté au pôle « Femmes-Enfants ».

L'établissement porte le nom de Louis Mourier (1873-1960), médecin et homme politique.

Directeur de l'A.P. de 1920 à 1938, il mène une politique de construction et de modernisation des hôpitaux en région parisienne ce qui lui vaut d'être élu à l'Académie de Médecine. Il est l'initiateur d'une Loi qui en 1917, alors qu'il est sous-secrétaire d'Etat à l'administration de l'Armée, affecte à l'arrière de la ligne de front les soldats les plus âgés ou pères de famille nombreuse.

En 1918, il devient sous-secrétaire d'Etat au service de la Santé dans le gouvernement de Georges Clémenceau. Il devient sénateur en 1939 et vote l'année suivante les pouvoirs constitutionnels au Maréchal Pétain puis se retire de la vie politique.



Docteur Louis Mourier

[Accueil](#) | [Contact](#) | [Mentions légales](#) | [Violences conjugales](#)

[Se déconnecter](#)